

PROVINCE DE QUÉBEC
Village de Price

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal du Village de Price, tenue à l'Hôtel-de-ville de Price, le lundi 2 mars 2020 à 20h00 heures.

Présences :

1- Nancy Banville	4- Michel Imbeault
2- Marie-Renée Savard	5- Mathieu Gagné
3- Ghislain Michaud	6- Lise Lévesque (absente)

Formant quorum sous la présidence de M. Bruno Paradis, maire.
M. Martin Normand, directeur général est aussi présent.

1. Mot de bienvenue

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2020-03-35

Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté.

3. ADMINISTRATION

3.1 Procès-verbal

2020-03-36

Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement que le procès-verbal du 3 février 2020, soit adopté.

Adopté

3.2 Adoption des comptes à payer

2020-03-37

Il est proposé par Ghislain Michaud appuyé par Mathieu Lajoie-Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

CHÈQUES NO 9500 À 9546	224 658.19\$
PRÉLÈVEMENTS NO 3036 À 3062	48 312.93\$
SALAIRES ÉLUS (Février)	3 473.83\$
SALAIRES INCENDIE (26 Janv. au 22 fév.)	6 206.21\$
SALAIRES EMPLOYÉS (26 Janv. Au 22 fév.)	25 864.42\$
TOTAL	308 515.58\$

Adopté

3.3 États financiers au 29 février 2020

Les états financiers au 29 février 2020 ont été déposés aux élus par le directeur général.

3.4 Soumission pour appareils de cuisine / Doyon Després

2020-03-38

Considérant que la Municipalité s'est vu octroyer une subvention de 25 000\$ du programme Nouveaux horizons pour le remplacement d'appareils de cuisine ;

Considérant la soumission #304105 de Doyon Després ;

Il est proposé par Marie-Renée Savard appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission #304105 de Doyon Després au montant de 28 182\$ avant les taxes. Les dépenses seront affectées à la subvention pour 25 000\$ et les surplus accumulés seront affectés de l'excédent de la dépense.

Un acompte de 30% est exigé par le fournisseur pour passer la commande.

3.5 Paiement factures Goulet & Lebel / Affectation

2020-03-39

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement de payer les factures 4323 et 4343 au montant de 5 700\$ avant les taxes dans le cadre du projet de mise au norme de la cuisine et l'aménagement d'une salle de motricité. Les sommes seront prises à même les surplus accumulés affectés « Parc et projet spéciaux ».

Adopté

3.6 Baseball mineur de Mont-Joli / Don

2020-03-40

Il est proposé par Mathieu Lajoie-Gagné, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu unanimement de verser à l'association du baseball mineur de Mont-Joli la somme de 100\$ à titre d'aide financière pour leurs activités de la saison 2020.

Adopté.

3.7 Défi OSEntreprendre / Don

2020-03-41

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement d'appuyer financièrement la 22^e édition du Défi OSEntreprendre de la somme de 50\$.

Adopté.

3.8 Vin d'honneur / 40^e Club des Bons Amis

2020-03-42

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Mathieu Lajoie-Gagné et résolu unanimement d'offrir le vin d'honneur pour le 40^e anniversaire de la fondation du Club des Bons Amis, qui sera tenu le 16 mai 2020.

Adopté.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Autorisation de dépôt de la demande au programme d'aide financière RÉCIM, Volet 2 – Construction d'une caserne de pompiers

2020-03-43

- Considérant Que la municipalité du Village de Price a pris connaissance du Guide du programme RÉCIM et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle ;
- Considérant Que la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus de l'infrastructure visée par règlement d'emprunt ;
- Considérant Que la Municipalité confirme qu'elle assume tous les coûts non admissibles au programme RÉCIM associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts.

En conséquence,

Sur une proposition de Ghislain Michaud appuyée par Nancy Banville, il est résolu et adopté que le conseil de la municipalité du Village de Price:

- 1- Autorise le dépôt d'une demande d'aide financière au programme RÉCIM – Volet 2 ;
- 2- Autorise la MRC de La Mitis à procéder à la demande d'aide financière et à collaborer dans le projet ;
- 3- Autorise M. Martin Normand à signer tous les documents en lien avec la demande d'aide financière.

5. TRAVAUX PUBLICS

5.1 Permis d'intervention et de voirie 2020 / MTQ

2020-03-44

- Attendu que la Municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise de routes à l'entretien du ministère des Transports ;
- Attendu que la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre ;
- Attendu que la Municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports ;
- Attendu que la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original ;
- Attendu qu'il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère ;

Pour ces raisons, il est proposé par Michel Imbeault, appuyé par Mathieu Lajoie-Gagné et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité du Village de Price demande au ministère des Transports les permis d'intervention requis pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2020 dans l'emprise des routes à l'entretien dudit Ministère, et

qu'à cette fin, autorise M. Martin Normand, directeur général à signer lesdits permis d'intervention.

Adopté

6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Aucun point

7. LOISIRS ET CULTURE

7.1 Engagements moniteurs semaine de relâche

2020-03-45

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager les personnes suivantes à titre de moniteur pour la semaine de relâche :

Mme Alice Beaulieu
Mme Anne-Marie Côté
M. Liam-Brian Dubé
Mme Olivia Paradis
M. William Richard

Adopté

7.2 Permis de réunion / Mme Brigitte Huet / 14 mars

2020-03-46

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Mme Brigitte Huet à faire une demande de permis de réunion pour le 14 mars 2020 à salle communautaire municipale.

7.3 Autorisation de dépôt de la demande au programme d'aide financière RÉCIM, Volet 1 – Mise au norme de la cuisine et aménagement d'une salle de psychomotricité

2020-03-47

Considérant Que la municipalité du Village de Price a pris connaissance du Guide du programme RÉCIM et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle ;

Considérant Que la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus de l'infrastructure visée par règlement d'emprunt ;

Considérant Que la Municipalité confirme qu'elle assume tous les coûts non admissibles au programme RÉCIM associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts.

En conséquence,

Sur une proposition de Nancy Banville appuyée par Michel Imbeault, il est résolu et adopté que le conseil de la municipalité du Village de Price:

- 1- Autorise le dépôt d'une demande d'aide financière au programme RÉCIM – Volet 1 ;

- 2- Autorise la MRC de La Mitis à procéder à la demande d'aide financière et à collaborer dans le projet ;
- 3- Autorise M. Martin Normand à signer tous les documents en lien avec la demande d'aide financière.

8. RAPPORT DES ÉLUS

9. PÉRIODE DE QUESTIONS ET DIVERS

- 9.1 Monsieur le Maire Bruno Paradis, présente une motion de prompt rétablissement à Madame Lise Lévesque, conseillère.
- 9.2 Monsieur le Maire Bruno Paradis, présente une motion de félicitations aux bénévoles du Club des Bons Amis pour l'entretien du château de neige.
- 9.3 Monsieur le Maire Bruno Paradis, présente une motion de félicitations aux bénévoles qui s'impliquent dans l'animation de la semaine de relâche sous le thème « Donjons et dragons ».

10. Levée de l'assemblée :

Michel Imbeault propose la levée de l'assemblée à 20h45.

Maire

Directeur général

Attestation :

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Bruno Paradis, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Bruno Paradis, maire